



SOCIÉTÉ

70 000 volontaires à trouver pour l'aide aux devoirs

Je vais lancer une grande mobilisation du service civique pour avoir plusieurs milliers de volontaires jeunes, en train de finir leurs études

JEAN-MICHEL
 BLANQUER, MINISTRE
 DE L'ÉDUCATION
 NATIONALE

CAROLINE BEYER @BeyerCaroline

OBJECTIF : couvrir « *le maximum de collèges à la rentrée* ». Mais qui encadrera « les devoirs faits », ce dispositif d'aide aux devoirs aux collégiens, annoncé par le nouveau ministre de l'Éducation fin mai ?

Aux côtés des professeurs et assistants d'éducation (terme désignant les anciens « surveillants »), Jean-Michel Blanquer a annoncé le 6 juin sur Europe 1 qu'il allait lancer « *une grande mobilisation du service civique pour avoir plusieurs milliers de volontaires jeunes, en train de finir leurs études* ». Il y a fort à parier que le gros des troupes

appelées à encadrer ces devoirs viendra de l'agence du service civique. Ses volontaires, âgés de 16 à 25 ans, perçoivent une indemnité de 472,97 euros par mois prise en charge par l'État. Les missions s'étendent sur six à douze mois.

Qu'en pensent les syndicats d'enseignants ? « *Ce que nous retenons avant tout, c'est l'affirmation par le ministre de la nécessité des devoirs comme prolongement du travail scolaire* », explique le vice-président du Snalc, Albert Jean-Mougin. Le recours à de jeunes volontaires ? « *Pourquoi pas. À partir du moment où ils sont triés sur le volet* », poursuit le professeur de français qui se souvient, dans un



collège où il a enseigné, d'une association dont les intervenants avaient essentiellement le CAP. « *Il faut que cette affaire reste sous le contrôle des professeurs et des chefs d'établissement* », ajoute-t-il.

Du côté de l'agence du service civique, on explique qu'une réunion est prévue ce 8 juin avec le ministre de l'Éducation pour cadrer les choses. « *À commencer par la part des volontaires par rapport aux enseignants* », explique le président de l'agence, Yannick Blanc. Il précise que « *les jeunes volontaires ne sont pas choisis en fonction de leurs compétences, mais de leurs motivations* ». Dans les faits, 36 % ont le niveau bac.

En 2016, sur 95 000 volontaires, 16 000 ont effectué leur mission dans le secteur « Éducation pour tous », « *dans lequel l'aide aux devoirs représente une part importante* », rappelle Yannick Blanc. Des jeunes rattachés à des associations, des collectivités ou l'Éducation nationale. « *Il nous faut déployer et ajuster ce dispositif existant* », poursuit-il. « *Plusieurs milliers de volontaires* » pourraient être mobilisés dès la rentrée prochaine. Pour couvrir les collèges de zone prioritaire, il en faudrait environ 10 000. Et 70 000 pour l'ensemble des collèges. Une projection budgétairement envisageable. ■